

Nos 24 et 25
1930

Prolongation de validité des
passports n^{os} 71 et 72 de 1928 - KC 79895



La Comtesse de Miramon Fargues
demande à M^r le Préfet du Cantal
de vouloir bien lui accorder la
permission de renouveler son
passport non périmé ou de le
faire timbrer sur ce même
passport et celui de sa fille
M^{lle} Yvonne de Miramon Fargues
car elle désire aller voyager toutes
deux en l'étranger et aller
voir des parents

Elle remercie M^r le Préfet du Cantal
et le prie de croire à ses
sentiments distingués

M^{lle} B. de Miramon Fargues
à sa Miramon Fargues

avec avis favorable
Notre le 15 août 1930

10 août 1930

